

- **ORDRE DU JOUR** : Terrain à vendre - ONF état d'assiette 2021 - Approbation du rapport de la CLECT - Participation au capital social de la Centrale villageoise NECB - Etude du compte administratif 2020 et projets 2021 - Compte-rendu de la réunion de la commission prévention des risques - Questions diverses...

**PRÉSENTS** : Christophe GUILLET – Guy DUROCHAT – Marie-Claude RAVAZ – Sophie LAJARA – Christian NURY - Anthony RAVAZ – Evelyne CARRIER - Sylvain VOITURIER - Claude JACQUEMET

**ABSENTS/EXCUSES** : Johan BOURDIN – Lucile WATTELLE

**SECRETAIRE de SEANCE** : Christian NURY

Le Conseil approuve le compte-rendu du 5 novembre 2020.

**Etude du compte administratif 2020 et projets 2021**

**Fonctionnement (par chapitre) :**

Chapitre	Libellé	Budget 2020	Réalisé CA 2020	CA 2019 pour rappel
<b>DEPENSES</b>				
011	Charges à caractère générale	90400.00	64050.30	97374.06
012	Charges de personnel	76200.00	76177.11	58542.01
014	Atténuations de produits	14250.00	14208.00	13824.00
023	Virement section investissement	31073.65		
042	Opérations d'ordre entre section	804.34	804.34	9175.26
65	Autres charges gestion courante	57560.00	55749.52	46319.37
66	Charges financières	5300.00	5168.60	6113.57
67	Charges exceptionnelles	50.00	10.50	22.50
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>275637.99</b>	<b>216168.37</b>	<b>231370.77</b>
<b>RECETTES</b>				
002	Excédent antérieur reporté	44637.99		
013	Atténuations de charges	2300.00	2310.00	2310.00
70	Produits des services	10800.00	9905.09	10716.24
73	Impôts et taxes	83300.00	152379.00	85868.00
74	Dotations et participations	101900.00	55741.43	105818.33
75	Autres produits gestion courante	32000.00	24921.60	30810.50
77	Produits exceptionnels	700.00	39.00	6966.33
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>275637.99</b>	<b>245296.12</b>	<b>245137.72</b>

Les recettes – les dépenses génèrent un excédent de 29127.75 € pour 2020 en fonctionnement et un excédent cumulé (avec la reprise de l'excédent reporté) de 73765.74 €.

**Investissement (par chapitre) :**

Chapitre	Libellé	Budget 2020	Réalisé CA 2020
<b>DEPENSES</b>			
001	Déficit inv reporté	7001.36	
16	Emprunts	33050.00	33045.51
21	Immo corporelles	89627.99	89080.27
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>129679.35</b>	<b>122125.78</b>
<b>RECETTES</b>			
021	Virement de la section fonct.	31073.65	
040	Opérations d'ordre entre section	804.34	804.34
10	Dotations fonds divers	27501.36	27206.24
13	Subventions	12300.00	0.00
16	Emprunts	58000.00	58000.00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>129679.35</b>	<b>86010.58</b>

Les recettes – les dépenses génèrent un déficit de 36115.20 € pour 2020 en investissement et un déficit cumulé (avec la reprise du déficit reporté) de 43116.56 €.

Compte-tenu de l'excédent de fonctionnement de 73765.74 € et du déficit d'investissement de 43116.56 €, nous disposons de 30649.18 €.

### Projet 2021

Comme expliqué précédemment, les budgets 2021 et 2022 vont être très limités.

MARPA
Ameublement nouveau gîte
Bac de la Couche
Toiture église
Equipement tracteur (chargeur , saleuse...)
Chaudière mairie/école

Le Conseil fera le point lors du budget en fonction de ce qui est financièrement possible.

### Terrain communal à vendre

Suite à la division du terrain, le Conseil décide de mettre en agence (sans exclusivité) la première parcelle de 3535 m<sup>2</sup> à 26 €/m<sup>2</sup>.

### ONF état d'assiette 2021

Concernant la campagne 2021, le Conseil décide de suivre l'avis de l'ONF :

- de ne pas couper le bois atteint de scolyte pour éviter de contaminer le bois sain.
- D'étudier l'exploitation d'une parcelle boisée dans la pente de Signeux prévue fin 2022.
- De confier à l'ONF la vente d'une coupe sur pied située à la Flachère.

D'autre part, l'ONF souhaite appliquer le régime forestier sur de nouvelles parcelles communales afin de les exploiter. Cela représenterait 12.4498 ha. Le Conseil accepte.

### Approbation du rapport de la CLECT

Après avoir entendu le compte-rendu de Marie-Claude RAVAZ concernant le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées réunie le 24 novembre 2020, le Conseil émet un avis favorable sur ce dernier.

### Participation au capital social de la Centrale villageoise NECB

Le collectif Nouvelles Energies Citoyennes du Bugey sollicite le Conseil pour participer au capital social de leur Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Le territoire couvert par la centrale comprend l'ensemble des communes de la CC Bugey Sud plus celles du Plateau d'Hauteville, ce qui représente 51 communes.

Le Conseil ne souhaite pas s'engager.

### Compte-rendu de la réunion de la commission prévention des risques

Le responsable étant absent ce jour, la question est reportée au prochain Conseil.

En revanche, il est nécessaire de contrôler le bon fonctionnement de la sirène régulièrement afin d'alerter rapidement la population en cas de crise.

Le Conseil décide donc de la déclencher le premier dimanche de chaque mois à 12h00 à compter du 7 mars 2021.

### Mandatement d'investissement 2021

Le Conseil autorise le Maire à émettre des mandats d'investissement avant le vote du budget pour meubler le nouveau gîte.

### Questions diverses

- **Cérémonie du 6 février** : en raison de la crise sanitaire, un dépôt de gerbe sera fait sans public.
- Selon une étude du SIEA, **l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie** ne serait pas rentable pour la commune.
- Suite à l'appel d'offres des travaux de la **MARPA**, une réunion avec la SEMCODA est prévue début mars pour finaliser le marché. Les travaux de terrassement devraient commencer en mai.
- A priori, le **boulangier ambulancier** ne passera plus sur la commune. Le Conseil cherche un repreneur.
- **L'ouverture de la Pêche** à l'étang de Buynand est prévue le 27 mars 2021.
- **Autorisation d'urbanisme**

Depuis le dernier CM, 4 déclarations préalables ont été déposées en mairie :

DP n°9 : BOURGEOIS Monique : véranda sur balcon

DP n°10 : GARNIER Grégory : réfection toiture annexe

DP n°1 (2021) : BOUVARD Jean-Philippe : pose panneaux photovoltaïques

DP n°2 : CNE EVOSGES : division foncière

- **Le prochain Conseil aura lieu le 25 mars 2021 à 20h00.**